



DOSSIER D'INSCRIPTION ÉLÈVE MINEUR

INSCRIPTION À LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT DE L'ÉCOLE DE CIRQUE DE ROANNE

- **INSCRIPTIONS ADHÉRENTS 2022-2023 :**
 - Mercredi 06/09 15h00-19h00
 - Samedi 09/09 10h00-12h00 et 14h00-17h00

- **INSCRIPTIONS NOUVEAUX ADHÉRENTS :**
 - Mercredi 13/09 15h00-19h00
 - Samedi 16/09 10h00-12h00 14h00-17h00

REPRISE DES COURS À PARTIR DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023

L'École de cirque de Roanne s'engage sur les 7 points suivants :

- L'École de Cirque de Roanne n'est pas un lieu de compétition,
- Chaque adhérent doit venir pour se faire plaisir et s'épanouir,
- Les membres du bureau sont à l'écoute de tous les interlocuteurs (adhérents, parents, partenaires...),
- L'École de Cirque de Roanne défend des valeurs de solidarité en soutenant des associations d'utilités publiques (AFM TÉLÉTHON, UNICEF...),
- L'École de Cirque de Roanne accueille tous les publics sans discrimination physique ou morale,
- L'École de Cirque de Roanne souhaite faire progresser chaque adhérent, à son rythme et en fonction de ses capacités,
- L'École de Cirque de Roanne est un support ludique d'accompagnement du handicap.

TARIFS 2023-2024

Cette fiche est valable pour toute la famille, dans le cas notamment où il y aurait plusieurs adhérents à L'École de Cirque de Roanne, et à ramener le jour de l'inscription.

NOM(S) et Prénom (s) du (des) adhérent(s) :

NOM et Prénom du responsable légal :

Quelques précisions utiles :

- L'adhésion famille n'est due qu'une seule fois, peu importe le nombre d'adhérents dans la famille ;
- Les licences sont individuelles, et donc à multiplier par le nombre d'adhérents dans la famille ; il en est de même pour les cotisations ;
- Concernant le Baby Cirque, la Fédération Française des École de Cirque demande 1 licence pour l'adulte qui accompagne : cette licence reste toutefois valable même si l'adulte accompagnateur n'est pas la même personne chaque semaine ;
- Pour le Baby Cirque toujours, il est proposé des semestres de 5 mois d'ateliers. Il est possible de ne pas faire une année complète, mais l'adhésion et les licences restent obligatoires pour débiter un semestre.

NE PAS REMPLIR LES CHEQUES À L'AVANCE, LES MONTANTS VOUS SERONT DONNÉS SUR PLACE APRÈS VÉRIFICATION

PENSEZ À VÉRIFIER QUE VOUS AVEZ LE NOMBRE DE CHÈQUES NÉCESSAIRE – AUCUNE RÉSERVATION DE PLACES SANS PAIEMENT COMPLET

Adhésion famille	22 €
Licences adhérents	23 € x = €
Cotisations annuelles (hors Baby cirque)	230 € x = €
Licence parent accompagnateur (uniquement pour le Baby cirque)	23 €
Cotisations semestre 1 (uniquement pour le Baby Cirque) (fin 27/01/23)	80 € x = €
Cotisations semestre 2 (uniquement pour le Baby Cirque) (début 03/02/23)	80 € x = €
TOTAL €

Règlement en : Chèque Espèces Chèques vacances
(2 modes de paiements différents maximum)

1 fois 3 fois (par chèque uniquement, encaissés en octobre, janvier et avril)

PIÈCES À FOURNIR

À rendre, en un exemplaire pour chaque élève :

- Fiche adhésion (page 3),
- Fiche sanitaire (page 4),
- Fiche décharge santé (page 5)

À rendre en un exemplaire unique par famille :

- Règlement général et politique sur la protection des données personnelles signés (pages 6 & 7),
- Règlement intérieur signé (pages 8 & 9 & 10),
- Fiche de tarifs (page 2) et chèques de règlement.

FICHE D'ADHÉSION 2023-2024

NOM: Adhérent en 2022-2023 : OUI NON
Prénom :
Né(e) le : Sexe : M F
Adresse :
Téléphone élève :

Email **OBLIGATOIRE** de l'adhérent, ou à défaut du responsable légal :

.....
Désire participer au cours du (cocher ou entourer):

LUNDI	17h15 à 18h15	4-6 ans DÉBUTANT/ INTERMÉDIAIRE
MARDI	17h15 à 18h30 18h45 à 20h15	6-8 ans DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE 10-14 ans DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE
MERCREDI	09h00 à 09h45 10h00 à 11h30 16h15 à 17h15 17h30 à 18h45 18h45 à 20h15	3-5 ans TOUS NIVEAUX 8-10 ans INTERMÉDIAIRE 4-6 ans TOUS NIVEAUX 6-12 ans (Cours adapté)* 14-18 ans TOUS NIVEAUX
JEUDI	17h15 à 18h00 18h00 à 19h30 19h30 à 21h00	3-5 ans TOUS NIVEAUX 8-12 ans GRAINES D'ARTISTES (Confirmé)** ADULTES
VENDREDI	17h30 à 19h00 19h à 21h	11-15 ans TOUS NIVEAUX Troupe
SAMEDI	9h30 à 10h15 10h30 à 12h00	Baby Cirque (pour les enfants de 18 mois à 3 ½ accompagnés d'un parent) 9-12 ans DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE

*Le cours adapté est construit sur une alternance de jeux et d'ateliers favorisant ainsi la concentration des enfants pouvant avoir des difficultés d'attention.

**Le cours graines d'artistes est réservé aux enfants confirmés, c'est un cours orienté sur une pratique avec plus de discipline, où le jeu est moins présent.

Je soussigné(e), déclare autoriser

.....
à participer aux activités de l'École de cirque de Roanne (son accompagnement aller-retour gymnase ou autre lieu occasionnel reste sous ma responsabilité).

AUTORISATION POUR L'ADHÉRENT DE QUITTER SEUL LA SALLE DE COURS : OUI NON

Fait à.....le.....

Signature du responsable légal (précédée de NOM, PRÉNOM, « Lu et Approuvé »)

FICHE SANITAIRE POUR LES ACTIVITES LOISIRS

Document réalisé par la commission Santé de la Fédération Française des Écoles de Cirque les 26 et 27 mars 2004.

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ÉLÈVE

NOM, Prénom, lien avec l'enfant :

N° Sécurité sociale :

Tél domicile : Professionnel : Portable :

Email du responsable légal :

AUTRES PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM, Prénom, lien avec l'enfant : Tél :

NOM, Prénom, lien avec l'enfant : Tél :

INDICATIONS MÉDICALES

Antécédents médicaux : interventions chirurgicales, accidents, fractures, trauma, lésions musculaires, etc.

.....
.....
.....

Recommandations utiles : port de lunettes, lentilles, appareils (acoustiques, dentaires, prothèses), etc.

.....
.....
.....

L'École de Cirque de Roanne n'est pas une association de pratiques sportives, ni affiliée à une fédération sportive. La réglementation qui autorise la validité d'un certificat médical pour 2 ans, n'est donc pas valable pour notre association affiliée à une fédération artistique et non sportive. Cette exigence est un usage et une obligation contenue dans le cahier des charges de la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC), pour obtenir notre agrément qualité. De ce fait AUCUNE dérogation ne pourra être faite et le certificat médical d'aptitude à exercer les « arts du cirque » reste obligatoire avec chaque dossier d'inscription.

DÉCHARGE PARENTALE

Je soussigné(e)....., responsable légal de l'enfant.....

....., déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école. J'autorise l'ÉCOLE de CIRQUE de ROANNE à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence (**Nota : AUCUN TRAITEMENT MÉDICAL NE SERA TOUTEFOIS ADMINISTRÉ PAR L'ÉCOLE NI PAR DES MEMBRES DE L'ENCADREMENT**).

Remarques particulières

.....

Fait à le.....

Signature du responsable légal (précédée de NOM, PRÉNOM, « Lu et Approuvé »)

FICHE DÉCHARGE SANTÉ

Document établi à partir de la fiche santé faite par la FFEC , mise à jour le 30/08/2021

Je, soussigné(e), NOM et Prénom _____,

responsable de l'enfant NOM et Prénom _____

inscrit(e) aux activités du jour et heure _____, proposées par l'École de Cirque de Roanne,

certifie ne pas avoir connaissance d'un état de santé susceptible d'interdire ou de limiter la pratique d'activités physiques à mon enfant.

J'atteste que mon enfant, ci-dessus mentionné, n'a pas subi récemment d'opération médicale/chirurgicale, ni n'avoir eu de blessures traumatiques récentes et ne fait pas l'objet de contre-indication à la pratique d'activités physiques.

J'atteste avoir pris connaissance des risques liés à ces activités et assume l'entière responsabilité des dommages liés à cette pratique qui serait dus à son état de santé actuel.

Je m'engage à signaler au responsable de l'école toute modification de l'état de santé de mon enfant, susceptible d'infirmier cette attestation
Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à _____, le ___/___/___

Signature du responsable légal (précédée de NOM, PRÉNOM, « Lu et Approuvé »)

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Réglementation européenne en vigueur au 25 mai 2018

INFORMATION SUR LE FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES

ÉCOLE DE CIRQUE DE ROANNE - Les informations portées sur votre dossier d'inscription sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de l'École de cirque de Roanne. Les destinataires des données sont l'outil de gestion utilisé par l'École de Cirque de Roanne.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'ÉCOLE DE CIRQUE DE ROANNE – Rue Général Giraud 42300 ROANNE - presidence.ecr@gmail.com.

Valable pour une durée indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment, par mail : presidence.ecr@gmail.com .

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UNE PHOTOGRAPHIE OU D'UNE VIDÉO

Je soussigné(e), autorise par la présente, L'ÉCOLE DE CIRQUE DE ROANNE à diffuser la (les) photographie(s) / la (les) vidéo(s), sur lesquelles pourraient figurer, en vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site internet désigné à l'adresse www.cirque-roanne.org, ou dans toutes revues culturelles locales et/ou presse quotidienne locale.

(*) indiquer les noms de tous les élèves en cas de fratrie

La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Valable pour une durée indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment, par mail : presidence.ecr@gmail.com.

Fait à le

Signature du responsable légal (précédée de NOM, PRÉNOM, « Lu et Approuvé »)

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

POLITIQUE DE PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

VOS DONNÉES PERSONNELLES

Notre site ne demande pas l'enregistrement nominatif aux visiteurs et ne procède à aucun enregistrement nominatif pour la simple consultation de ses pages.

Dans le cas de notre formulaire de contact, vous êtes invité à laisser des données personnelles (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse électronique). Certaines données sont indiquées comme obligatoires afin de permettre à nos services le bon traitement de votre demande. Ledit formulaire est accompagné d'une case à cocher destinée à donner votre consentement à l'utilisation de ces données par nos services.

Par ailleurs, à l'occasion de l'utilisation du site <https://www.cirque-roanne.org>, peuvent être recueillies : l'URL des liens par l'intermédiaire desquels l'utilisateur a accédé au site, le fournisseur d'accès de l'utilisateur, l'adresse de protocole Internet (IP) de l'utilisateur. Ces données sont destinées uniquement à un usage statistique.

FINALITÉ DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Les données vous concernant collectées sur notre site sont à usage exclusivement interne ou statistique; elles ne sont ni échangées, ni transférées, ni cédées ou vendues à des tiers.

CONSERVATION DES DONNÉES

Les données vous concernant qui sont collectées sur notre site sont conservées pendant un délai de 2 ans.

COMMENT ACCÉDER À VOS DONNÉES ET LES RECTIFIER ?

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Celui-ci peut être directement exercé par courrier électronique accompagné d'une copie d'une pièce d'identité en utilisant l'adresse suivante : presidence.ecr@gmail.com.

COOKIES

Des cookies sont susceptibles d'être installés sur votre ordinateur lors de votre navigation. Un cookie est un fichier de petite taille, qui ne permet pas l'identification de l'utilisateur, mais qui enregistre des informations relatives à la navigation d'un ordinateur sur un site. Les données ainsi obtenues visent à faciliter la navigation ultérieure sur le site, et ont également vocation à permettre diverses mesures de fréquentation. Il vous est cependant possible de désactiver l'utilisation de ces cookies sur votre navigateur. Remarque : le choix de ne pas utiliser les cookies peut entraîner l'impossibilité d'accéder à certains services, cependant la navigation basique reste possible. Voici les manipulations à réaliser en fonction de votre navigateur :

- **Internet Explorer** : onglet outil / options internet. Cliquez sur Confidentialité et choisissez "Bloquer tous les cookies". Validez en cliquant sur Ok.
- **Firefox** : en haut de la fenêtre du navigateur, cliquez sur le bouton Firefox, puis aller dans l'onglet Options. Cliquez sur l'onglet Vie privée. Paramétrez les Règles de conservation sur : utiliser les paramètres personnalisés pour l'historique. Enfin décochez-la pour désactiver les cookies.
- **Safari** : Cliquez sur le pictogramme de menu (symbolisé par un rouage). Sélectionnez Paramètres. Cliquez sur Afficher les paramètres avancés. Dans la section "Confidentialité", cliquez sur Paramètres de contenu. Dans la section "Cookies", vous pouvez bloquer les cookies.
- **Chrome** : Cliquez en haut à droite du navigateur sur le pictogramme de menu (symbolisé par trois lignes horizontales). Sélectionnez Paramètres. Cliquez sur Afficher les paramètres avancés. Dans la section "Confidentialité", cliquez sur préférences. Dans l'onglet "Confidentialité", vous pouvez bloquer les cookies.



Fait à le

Signature du responsable légal (précédée de NOM, PRÉNOM, « Lu et Approuvé »)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

LES 3 PAGES SONT À PARAPHER ET/OU SIGNER

PRÉAMBULE

L'association a pour but la découverte et la pratique des arts du cirque dans le respect de chacun, en vie associative.

Le présent règlement, rédigé dans cet esprit, a pour but d'organiser au mieux de l'intérêt de tous, la pratique des cours dispensés par ses initiateurs au sein de l'École de cirque de Roanne. Il est opposable à toute personne pratiquant les arts du cirque en tant qu'adhérente de l'association.

Toute infraction au présent règlement, constatée par l'un quelconque des membres du bureau pourra après avertissement, et sur décision du bureau entraîner la suspension pour un temps, voire l'exclusion définitive de l'École de cirque de Roanne.

L'ADHÉSION

L'adhésion à l'École de Cirque de Roanne est effective, après paiement de la cotisation annuelle, dont le montant est fixé par le bureau. Cette cotisation couvre une période allant du 18 septembre 2023 au 6 juillet 2024.

Les modes de paiement possibles sont les suivants : chèques bancaires, chèques vacances, espèces. L'École de Cirque de Roanne offre la possibilité d'échelonner les encaissements par des chèques en 1 ou 3 fois. Dans le cadre de paiements échelonnés, les chèques seront retirés en début de chaque trimestre. Le premier chèque sera encaissé à l'inscription. Cependant, la totalité des chèques devra être remise au cours de l'inscription sans quoi l'adhésion ne sera pas prise en compte.

Pour l'atelier BABY CIRQUE, il est proposé des périodes de 5 mois d'ateliers. L'adhésion et les licences restent obligatoires pour débiter une première période d'atelier. Les enfants sont OBLIGATOIREMENT accompagnés d'un adulte (père ou mère). Une licence est OBLIGATOIRE pour l'adulte accompagnateur. Une seule licence pourra couvrir différents adultes accompagnateurs (père ou mère).

La cotisation inclut le coût de la licence fédérale ainsi qu'une assurance individuelle (couverture du licencié lors de la pratique des Arts du Cirque ou à l'occasion de déplacements ou d'animations avec l'École de Cirque de Roanne). Chaque adhérent est libre de souscrire des garanties supplémentaires.

Les stages de vacances pour la troupe d'artistes sont gratuits. Cette troupe étant la vitrine de l'École de cirque, via des spectacles réguliers donnés tout au long de l'année.

En cas d'arrêt en cours d'année, un certificat médical de non aptitude à la pratique des « arts du cirque » doit être fourni. C'est seulement dans ces conditions, que la période non pratiquée sera remboursée (Conditions applicables UNIQUEMENT dans le cadre d'un arrêt définitif en cours d'année. Aucun remboursement ne sera réalisé pour une absence momentanée).

L'ACCÈS AUX INSTALLATIONS

L'École de Cirque de Roanne dispose d'une salle, mise à disposition par la ville de Roanne. Cette salle permettant de s'entraîner, il est demandé de prendre soin de cette structure et du matériel mis à disposition.

LA PRATIQUE DU CIRQUE

La pratique des ARTS DU CIRQUE doit se faire en tenue décente et dans les conditions suivantes, sous peine que l'élève ne soit pas accepté en cours :

- tenue souple sans fermeture ni bouton
- chaussons souples
- gourde / bouteille d'eau (avec le prénom inscrit dessus)
- cheveux attachés
- Pas de bijoux

L'usage du téléphone portable pendant les cours est interdit. Tant pour téléphoner, que pour envoyer des messages ou prendre des photos. Merci d'éteindre les portables en arrivant en salle de cours ou de mettre la fonction silence.

Il est demandé de respecter les horaires des cours, afin que ces derniers se déroulent dans de bonnes conditions, dans le respect de chacun. Merci de déposer et de venir chercher vos enfants aux heures prévues.

Les enfants doivent être récupérés auprès des Initiateurs, dans la salle de cours. Une décharge écrite des parents sera à remplir dans la fiche d'inscription, si les enfants ont le droit de rentrer seul.

L'accès à la salle est interdit à tous les animaux, vélos, scooter etc.

Toute dégradation pourra faire l'objet d'une demande d'indemnisation du préjudice.

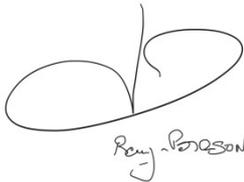
L'École de Cirque de Roanne décline toute responsabilité en cas de perte ou vol sur le site ou dans les locaux de l'association.

L'usage d'alcool et de drogues est strictement interdit sur le site et dans les locaux de l'École de Cirque de Roanne, mais aussi dans le cadre de spectacles à l'extérieur.

Les cas de figure qui ne sont pas énoncés dans le présent règlement intérieur sont soumis à l'appréciation du bureau.

À Roanne, le 27 juillet 2023

RÉMY POIRSON, Président de l'École de Cirque de Roanne



Rémy POIRSON



Fait à le

Signature du responsable légal (précédée de NOM, PRÉNOM, « Lu et Approuvé »)